

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA FACULT 

DU JEUDI 11 AVRIL 2024

**PR SENTS : M. AMMOR – Mme AUBERT – M. BLARDAT – Mme BOURDOIS – Mme DALLET-CHOISY – M. DARROUZET – M. DEVOGELE – M. GICQUAUD – Mme GOUBAULT – Mme GUERIN – Mme GUIVARC’H – Mme HUGUET – M. LABROCHE – M. LACOSTE – M. MAZET – M. MULARD – Mme PETIT – M. PETRIGNET – M. PLAISANT – M. PUJOL – Mme ROULEUX – M. TRAN VAN – M. VANNIER**

**PROCURATIONS : Mme MERCONE   M. AMMOR – M. ROUSSY   Mme DALLET-CHOISY**

**INVIT S : Mme AUGE – Mme BROUARD – Mme DELARUE – Mme DELBART – Mme GOUISSEM – Mme GROSOIS – M. LEMAN – Mme MONTIBERT – Mme MONTIGNY – Mme RIPODAS**

**EXCUS S : M. BOUSSAFIR – Mme BOZON – Mme CUNY – Mme DEMOUSSIS – M. MOYER – M. FREMONT – Mme SCHALLER – M. VAUDIN**

### 1) Approbation du compte rendu du conseil de la Facult  du 25 janvier 2024

Laurent Mazet a exprim  son souhait d’int grer dans le compte rendu du conseil de la facult  du jeudi 25 janvier 2024 le classement des demandes d’ATER qui a  t  vot . Sandrine Dallet-Choisy demande aux membres du conseil si d’autres remarques sont   apporter. Pas d’autre remarque.

**Adopt    l’unanimit **

### 2) Informations g n rales

- R union avec le CROUS

Sandrine Dallet-Choisy, Andreas Mulard et Christel Wagner ont rencontr  la directrice du Crous et la directrice du restaurant universitaire pour  voquer les soucis de restauration sur le campus. Plusieurs pistes ont  t   tudi es : am nagement des horaires pour  tendre la pause d jeuner et r partir le flux, installation de distributeurs de repas.

- Commission des moyens du 29 mars 2024

- Pas de cr ation de postes d’enseignants chercheurs. Lors de vacances de postes, un ATER sera syst matiquement recrut  pendant 1 an avant republication du poste.

- Frais de r ception (hors remboursement des frais de d placement) en forte augmentation sur l’Universit  : 953 723  HT en 2023 contre 786 978  HT en 2022. Quelques pr conisations pour ma triser cette augmentation :

Pour les manifestations scientifiques, r unions et manifestations institutionnelles : les prestations livraison + dressage + service ne seront plus autoris es. La prestation dressage est   limiter et pourra  tre r alis e par le service int rieur ou les organisateurs.



Pour les plateaux repas /lunch box, possible uniquement si :

- 1) Une réunion débute le matin et se prolonge dans l'après-midi (comité de sélection, jurys de concours, auditions, réunion de travail sur la journée...)
- 2) Présence de personnalités extérieures à l'université

Les formules Prestige ne sont plus autorisées.

Eviter les bouteilles d'eau individuelles (coût financier et environnemental).

Privilégier les formules lunch box.

Au-delà de 10 convives : privilégier le lot buffets/cocktails ou un restaurant.

Un nouveau formulaire sera à remplir systématiquement sur UTNet avant acceptation par l'ordonnateur. Changement des règles du marché traiteur le 15 avril 2024.

Concernant les restaurants :

- Pas de restaurants entre personnels de l'université sauf repas de service annuel
  - Possible avec des personnalités extérieures dans certaines conditions (repas de thèse, délégations étrangères, accueil d'un conférencier)
  - Montant maximum toutes dépenses confondues par personne :  
30€ TTC repas ordinaire (les boissons alcoolisées et sodas ne sont pas pris en charge)  
40€ TTC repas institutionnel (accueil de personnalités ou groupes de marque) sur justification au moment de l'établissement du formulaire.
- Si au moment du service fait un écart existe, et sans justification de dépassement, la différence pourra être demandée à l'organisateur.
- Repas de service annuel restaurant ou traiteur: dans la limite de 35€ par agent toutes dépenses confondues

### 3) Point RH

- **BIATSS**

Fadila Gouissem fait un point sur les campagnes d'avancement. Pour rappel, contrairement aux autres années, les dossiers de demande d'avancement n'ont pas été classés par la composante conformément au résultat du sondage organisé par les élus BIATSS et après discussion en conseil de faculté. Il a été souligné en groupe d'expertise que le classement des dossiers d'avancement était obligatoire. Fadila Gouissem tient à souligner que cela n'avait pas pénalisé les agents ayant déposé un dossier d'avancement.

- Enseignants chercheurs

SAGHE : il reste 56 fiches prévisionnelles à finaliser ; 12 collègues sont en sous-service. En commission des directeurs des composantes, l'équipe présidentielle a évoqué la possibilité de bloquer le versement de la C1 en cas de sous service récurrent.

Sandrine Dallet-Choisy rappelle qu'il s'agit d'un service prévisionnel ce qui permet de faire remonter les oublis constatés. L'an prochain, le service prévisionnel devra être validé en janvier.

Pas d'ATER supplémentaire cette année pour notre composante, sauf départ à la retraite. Le service de chaque ATER doit être au plus près de 192H. Corinne Augé précise que le total des heures non réalisées par les ATER à l'échelle de l'établissement s'élève à 900 heures.



#### 4) Point pédagogie

- Surveillance des examens

Augmentation sensible du nombre d'étudiants en situation de handicap : 78 dont 2 en salle isolée et 60 en salle dédiée (15 composent sur ordinateur). Le service de la scolarité ne peut plus assurer sans aide des départements la surveillance. Il sera demandé aux départements de s'impliquer en demandant aux collègues (BIATSS ou Enseignant).

- Parcoursup

#### Vœux parcoursup

Type de licence	Libellé formation inscription/affectation	Capacité d'accueil parcoursup	vœux Année N	Rappel Année N-1	secteur	Candidats hors secteur	Filles	Garçons	Boursier certifié des lycées
	Université de Tours - C.M.I - Coursus Master en Ingénierie - Physique - Technologies Quantiques (TechQu)	15	179	137	NC	NC	57	122	17
Double Licence	Université de Tours - Double licence - Physique / Chimie - Physique / Chimie	15	356	0	NC	NC	158	198	31
Licence	Université de Tours - Licence - Informatique	60	928	1193	683	245	136	792	167
Licence	Université de Tours - Antenne de Blois - Licence - Informatique	35	457	719	377	80	63	394	88
Licence	Université de Tours - Licence - Physique	50	600	606	498	102	181	419	61
Portail	Université de Tours - Licence - Portail Chimie		1361	1274	1089	272	887	474	179
Licence	Accès Santé (LAS)	60	859	798	696	163	580	279	138
Licence	Chimie	45	928	898	749	179	583	345	105
Portail	Université de Tours - Licence - Portail Mathématiques		1589	1651	1274	315	571	1018	204
Licence	Accès Santé (LAS)	20	573	620	480	93	291	282	107
Licence	Mathématiques	80	1399	1466	1128	271	463	936	167
Portail	Université de Tours - Licence - Portail Sciences de la vie		3765	3687	2696	1069	2608	1157	508
Licence	Accès Santé (LAS)	160	2225	2020	1672	553	1572	653	379
Licence	Sciences de la vie	280	2854	2941	2052	802	1964	890	355
Licence	Université de Tours - Licence - Sciences de la Terre et environnement	40	369	589	367	2	195	174	46
Licence CPES	Université de Tours - Cycle pluridisciplinaire d'Études Supérieures - Sciences de la transition écologique et sociétale - Parcours: Sciences expérimentales, environnement et transition écologique - Sciences humaines, environnement et transition écologique	40	320	282	NC	NC	201	119	19

Nouveauté cette année : des portails spécifiques ont été créés pour les filières LAS.





• **Mon Master**

Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte limitée (COL)	Nb candidatures totales	Nb candidatures confirmées
Biodiversité, écologie et évolution	Insectes et environnement durable	non	20	352	318
Biologie, agrosciences	Durabilité et qualité dans les filières de productions animales	non	20	200	182
	Sensoriel, innovation et qualité	non	20	228	213
Biologie-santé	Biologie de la reproduction	non	16	255	233
	Biologie et imagerie multimodale	non	12	91	81
	Cognition, Neurosciences et psychologie	non	10	299	267
	Physiopathologies et applications en santé	non	12	360	326
	Qualité et gestion des risques en santé	non	15	162	126
Sciences du vivant	Biotechnologies et droit	non	15	74	60
	Infectiologie, Immunologie, Vaccinologie et Biomédicaments	non	30	316	271
	Management des bioproductions	non	12	117	108
Informatique	Data Sciences For Societal Challenges (B)	oui	10	312	267
	Data Sciences For Societal Challenges (B)	non	10	173	154
	Intelligent Systems and Applications (T)	non	25	255	224
Mathématiques		non	30	200	190
(MEEF), 2nd degré	Mathématiques	non	30	201	194
(MEEF), 2nd degré	Physique-Chimie	non	35	96	92
Physique fondamentale et applications	Modèles non-linéaires	non	30	129	117
Sciences de l'eau	Hydrosystèmes et bassins versants	non	24	270	249

Laurent Mazet fait remonter une problématique : Comment faire un « oui-si » ? Comment conditionner l'acceptation en master à l'obtention de la L3 ? Cela ne semble pas possible.

• **Campus France**

	Total	Refusé	Accepté
Licence SV	768	740	28
Licence Maths	385	343	42
Licence Physique Chimie	97	95	2
Licence Physique	129	117	12
Licence Chimie	390	368	22
Licence CMI	12	12	0
Licence informatique Blois	292	286	6
Master Biotechnologie et droit	28	27	1
Master Sciences et génie des matériaux	20	18	2
Master Physique modèles non linéaires	14	6	8
Master Mathématiques	41	38	3
Master biologie et imagerie multimodale	13	11	2
Master Physiopathologies	7	7	0
Master sensoriel et innovation	7	6	1
Master Data Blois	44	41	3
Master of Fundamental Physics	3	3	0
<b>Total</b>	<b>2250</b>	<b>2118</b>	<b>132</b>

**Bilan Campus France**

Avis SCAC déf : 1307  
Avis SCAC fav: 943



- Rentrée prochaine

- Il n'y aura plus de « oui-si » ni de tutorat dans la prochaine offre de formation. Le ministère a demandé une enquête sur la réussite des étudiants ayant bénéficié de ces dispositifs. Pour le tutorat, si l'université trouve des moyens, nous pourrions continuer les dispositifs qui aident à la réussite des étudiants.

- Devant les problèmes qu'ont les étudiants pour avoir un repas après 13h, une réflexion sur le rythme de la journée est engagée. La pause méridienne telle qu'elle est appliquée ne permet pas une bonne gestion du flux au restaurant universitaire. Le problème ne vient pas de notre organisation mais d'un problème logistique au RU qui ne peut pas répondre à l'ensemble des besoins en même temps entre 12h15 et 13h.

Comment permettre à l'ensemble des utilisateurs du RU d'avoir les mêmes propositions de plats entre 12h et 13h30 ? Soit on propose des créneaux de cours de 1h30 (au lieu de 2h) et on ne fait pas terminer toutes filières en même temps. Des étudiants termineraient à 11h15 pour reprendre à 13h15 alors que d'autres termineraient à 13h et ne reprendraient qu'à 15h. Un tableau de propositions est présenté aux membres du conseil. Il est décidé de reporter la réflexion jusqu'au prochain conseil afin que les départements puissent faire des propositions. Cela dépendra également de la réponse du CROUS.

Corinne Augé intervient pour préciser qu'avec les contraintes de transition écologique, il faudra revoir et repenser en globalité le rythme universitaire.

## 5) Point CFVU

- Bornage universitaire :

Année universitaire du 1er septembre au 31 août pour tous les diplômés à l'exception des diplômés de fin de second cycle. Toutes les activités pédagogiques et administratives doivent être comprises dans ces strictes périodes de référence.

Pour les diplômés de fin de second cycle : du 1er septembre de l'année N au 30 septembre de l'année N+1. Les activités pédagogiques liées aux soutenances se terminent avant le 15 octobre de l'année N+1 d'inscription et les délibérations doivent avoir lieu au maximum 7 jours après la soutenance.

Pour les licences professionnelles :

Le bornage de l'année universitaire s'applique sans dérogation.

Cependant les dates de soutenance et de délibération de jury obéissent au calendrier suivant :

- o Date limite pour les soutenances : 25 septembre
- o Délibération des jurys : 30 septembre

- Evaluation des enseignements :

A partir de la rentrée prochaine, les modules pairs seront évalués les années paires et les modules impairs seront évalués les années impaires.

- M3C votées :

Licences générales : une moyenne à l'année + points bonifiants et la moyenne à l'année aux modules 1 et 2

Points bonifiants MOBIL et CERCIP supplémentaires en L2

Rappel :

Une absence injustifiée en CC ou ET = défaillant

ABJ en CC = épreuve de substitution possible à la place d'un 0/20

ABJ en ET= 0/20





- Offre de formation :

Elle a été validée en l'état mais de nombreuses erreurs subsistent.

Pour les prochaines années, la CFVU n'étudiera que les demandes de modification de maquette d'une formation qui seront proposées par le conseil de perfectionnement du diplôme.

- Neolalia :

Opportunité pour les étudiants de suivre des actions à l'étranger : identifier 1 EP de 2 ou 3 ECTS pour 1 semestre de licence ou master. Pour ces étudiants la note du module sera remplacée par celle obtenue dans le cadre de Neolalia.

- Seuil d'ouverture des groupes : à gérer au sein de l'enveloppe attribuée pour l'offre de formation par UFR.

## 6) Point Dialogue de gestion

Le dialogue de gestion aura lieu le 25 juin avec la gouvernance. Sandrine Dallet-Choisy a demandé aux responsables de département et aux directeurs de laboratoire de faire remonter leurs besoins pour fin avril.

Concernant le BAIM qui aura lieu le 16 mai, la priorité sera donnée à la sécurité : caméras sur le site et portes à gestion d'accès (bâtiments F et L). Ne pas hésiter à faire remonter des idées pour améliorer le campus. Pour la signalétique intérieure des bâtiments, une relance va être faite.

Marlène Goubault demande des nouvelles des travaux au RDC du bâtiment I : pas de nouvelles.

## 7) Points divers

- Organisation d'un Game Jam par l'association « Société Chevaleresque des programmeurs 37 » du 12 avril au 14 avril au bâtiment F. Le défi est de créer un jeu vidéo par équipe de 5/6 étudiants en 36 heures. Une trentaine d'étudiants (Sciences, Polytech et Tanneurs) participent.

- Début juillet 2025 : demande d'utilisation du bâtiment F et du bâtiment E (hall, 2 amphis et une salle au 1<sup>er</sup> étage) pour l'organisation de Thermec (congrès international 700 à 900 personnes attendues).

- 13 mai : visite du lycée Camille Claudel (108 élèves de première). Amphi E040 le matin (accueil suivi par un enseignement scientifique, présentation des nouvelles filières de l'Université). Pause déjeuner : pique-nique sur le campus. Après-midi consacré aux TPs et debriefing.

- 4 juillet : jury L1 et L2 pour la validation des CPGE. 2 collègues par discipline, toutes les licences sont concernées.

- Aurélien Lacoste demande si l'emploi du temps individuel pour les étudiants est toujours d'actualité. Il est toujours prévu de réaliser ce changement qui nécessite de tout modéliser dans Apogée avant de faire les EDT sur ADE. Ceci a été demandé dans l'optique de développer une application pour smartphone. Beaucoup de contraintes d'emploi du temps en raison des multiples options pour notre UFR.

- Bénédicte Montigny envisage d'arrêter ses missions de correspondante handicap et d'accueil des lycéens et propose un tuitage avec les personnes intéressées pour prendre la relève.



- Afin de mieux informer les étudiants de LAS sans bloquer un créneau le soir ou le samedi matin (créneaux auxquels les étudiants ne viennent pas forcément), nous allons essayer de banaliser des créneaux dans l'EDT des filières concernées. Cela devrait permettre aux collègues de la faculté de Médecine de présenter dans de meilleures conditions les informations liées au concours et aux métiers de la santé à nos étudiants de LAS 1, 2 et 3 :

Début octobre : M3C + oraux (2h)

Courant novembre : préparation oraux (2h)

Janvier : présentation des métiers de la santé (1/2 journée)

Février/mars : préparation oraux de juillet (2h)

- Le déjeuner d'été de l'Université aura lieu le 12 juillet sur notre campus.

**Prochain conseil le jeudi 30 mai 2024**

**Le 17 mai 2024**

**Le Doyen,**

**Sandrine DALLET-CHOISY**

